

## Avis technique

### Recyclabilité de feuilles de papier référence Lab3P



DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE	<b>GENERALITES</b>	
	Demandeur	Malengé Packaging
	Date de la demande	2018
	Dénomination	Lab3P
	Marché	Agroalimentaire
	Type de produit emballé	Poudre alimentaire bio
	<b>DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE</b>	
	Forme	Bobine de papier
	Dimension	-
	Contenance	-
	Masse vide	100 g/m2
	<b>ELEMENTS CONSTITUANTS</b>	
	Corps de l'emballage	Papier couché
	Système de fermeture	-
	<b>COMPOSITION DU MATERIAU<sup>1</sup></b>	
	Papier-carton	100%
	Plastique	-
	Autre	Vernis UV et acrylique base aqueuse Encre offset, flexographique Absence de colle
	⇒ <i>Elément majoritairement fibreux</i>	
	<b>AVIS REFERENTS</b>	
	-	

### PREREQUIS

- Le présent avis porte sur la recyclabilité du matériau tel qu'il a été transmis pour la réalisation des tests de recyclabilité. Il ne présume pas de la recyclabilité de l'emballage fabriqué à partir de ce matériau, et pouvant intégrer des composants non fibreux impactant potentiellement les conclusions de cet avis (encres, colles, étiquettes,...).
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), l'emballage fabriqué à partir des feuilles de papier Lab3P devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

<sup>1</sup> Le calcul de la part de papier-carton dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	Désintégration aisée		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention

∅ Pas d'impact

⊗ En cours d'étude

➤ Impact environnemental

## CONCLUSIONS DU CEREC

D'après les tests réalisés, les feuilles de papier Lab3P se désintègrent facilement dans les conditions industrielles de recyclage papetier.

De ce fait, le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de ce matériau au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal (standard PCNC de la REP Emballages ménagers).

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

La recyclabilité des feuilles de papier Lab3P qui serviront à la fabrication des emballages est vérifiée. Il est essentiel de vérifier l'emballage final pour délivrer une attestation de recyclabilité sur l'emballage lui-même.

Au-delà de la bonne recyclabilité des feuilles de papier Lab3P dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande pour la conception d'un emballage à base de ce papier :

- De réduire la présence de vernis, sous réserve du respect des fonctionnalités requises, afin de minimiser la part non fibreuse de l'emballage ;
- D'utiliser des encres sans dégorgeement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- D'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, en particulier d'encre à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances, ou à défaut d'utiliser des huiles minérales « food grade ».
- D'éviter l'utilisation d'une couleur vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux du process.

## VALIDATION



Seheno RATSIMBAZAFY



Christian PICARD